

L'INSTALLATION SANITAIRE

Le métier d'installateur sanitaire consiste à «conduire» l'eau (de boisson) depuis le domaine public jusqu'aux appareils (lavabos, baignoires, éviers, etc.) et à assurer l'évacuation des eaux usées depuis ces appareils jusqu'aux canalisations publiques. L'installateur et l'installatrice sanitaires sont aussi les professionnels expérimentés qui assurent la distribution du gaz dans l'habitat et de l'air comprimé ou de gaz rares dans les bâtiments à vocation médicale ou industrielle. En outre, ils peuvent aussi réaliser diverses installations de défense contre l'incendie.

Ce métier exige donc une parfaite maîtrise de la technique professionnelle ainsi qu'une solide connaissance des règles liées aux denrées alimentaires ou à la sécurité découlant de l'utilisation de matières et de gaz inflammables.

L'évolution constante des matériaux à mettre en œuvre, des techniques d'assemblage, des techniques de fixation, des machines et des outils font de ces professionnels de véritables spécialistes au service du confort et de la technique.

Travaux de préparation et de montage

- étudier les plans fournis par l'architecte ou le projeteur en technique du bâtiment,
- ou concevoir lui-même les aspects techniques de l'ouvrage,
- préparer le matériel et les outils en fonction des travaux programmés,
- couper les tubes métalliques ou en matières synthétiques pour fabriquer les conduites d'alimentation d'eau potable et d'évacuation d'eaux usées,
- scier, fileter, tarauder les tuyaux en acier ou en cuivre, les assembler par soudage ou par sertissage, les intégrer dans les dalles et murs ou les fixer au mur ou au plafond,
- mettre en place les vannes, organes de sécurité et de régulation, batteries de distribution, les raccorder aux réseaux d'eau ou de gaz,
- installer les appareils, tels que lavabos, douches, baignoires, cuvettes de WC, chauffe-eau, machines à laver, cuisinières à gaz, ainsi que toutes les robinetteries,

Travaux de maintenance et d'entretien

- diagnostiquer l'origine de pannes et de défauts,
- localiser une éventuelle fuite et y remédier,
- remplacer une robinetterie ou un appareil sanitaire endommagé,
- assurer l'entretien et la maintenance de toutes installations, dont notamment les producteurs d'eau chaude.

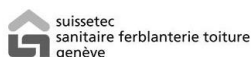
Environnement de travail

L'installateur sanitaire et l'installatrice sanitaire accomplissent des tâches variées, le plus souvent à l'abri des intempéries. Ils collaborent avec les architectes ou les projeteurs en technique du bâtiment et coordonnent leur travail avec celui des différents corps de métier de la construction. Selon l'importance des travaux à exécuter, ils opèrent seuls ou avec un aide.

8 rue de la Coulouvrenière
1204 Genève

Tél. 022 809 15 90
Fax 022 809 15 99

formation@mbg.ch
www.centre-fis.ch



Avec le soutien de :

